



Education à la citoyenneté et restauration des valeurs citoyennes : Bénéficiaires du FOSIR lors de la phase 1 du Programme © DDC Bénin

Programme

Durée : 2016 – 2027

Budget : CHF 18'100'000 soit env. 10 milliards FCFA

Phase actuelle

Durée : 2020 – 2024

Budget : CHF 9'600'000, soit env. 6,3 milliards FCFA

Partenaires/Acteurs

Fédération des Radios Communautaires et Assimilées du Bénin (FERCAB) / WANEP-Bénin / Plateforme Electorale des OSC / Ministère de la Justice / Transparency International-Social Watch Bénin / ALCRER / acteurs de la société civile bénéficiant des appels à projets du Fonds de Soutien aux Initiatives de Redevabilité (FOSIR) / opérateur de suivi et coordination : GFA Consulting Group

Zone d'intervention

Nationale

Objectif général

« Les citoyens jouissent de plus en plus de leurs droits socio-économiques et politiques grâce à la systématisation de la demande et de l'offre de redevabilité et à l'efficacité des institutions de régulation et de contrôle. »

L'éveil citoyen au service du développement et de la démocratie local

Les processus de décentralisation et de déconcentration sont les fondements du développement à la base, et de l'élaboration de réponses adéquates aux besoins des populations. Or si ces processus ont connu des avancées notables ces dernières années, nombreux sont les défis qui restent.

Le Programme d'Appui à la Gouvernance locale et au Renforcement de l'Attractivité territoriale (AGORA), par le biais des associations d'intercommunalités, participe ainsi au renforcement des capacités des autorités et personnel communales à la production et la délivrance de services publics de qualité. Un appui est également alloué aux communes à la mise en œuvre des différents instruments de planification spatiale existant, lesquels favorisent la mise en place d'un environnement qui favorise l'attractivité territoriale et la promotion de développement économique.

Dans un contexte d'insécurité croissante dans les pays limitrophes, le développement local de ces zones doit en effet obligatoirement s'inscrire dans une approche transfrontalière qui tienne compte des dynamiques existantes et réalités vécues et permettent le désenclavement des espaces.

Au travers d'un plaidoyer concerté et ciblé, le programme participe enfin à la création, par les autorités nationales et déconcentrées, des conditions d'un environnement juridique, politique et institutionnel favorables à la décentralisation et au développement territorial.